

INSCRIPTIONS 2015/2016

Du **18 mai 2015 au 16 juin 2015 inclus**, et selon les horaires suivants :

**Mardi et Vendredi
de 9h15 à 11h30
Mercredi
de 11h45 à 12h30**

Pour les élèves déjà scolarisés à l'école élémentaire de la Florane au cours de l'année scolaire 2014/2015, aucune formalité à accomplir dans l'immédiat. Une fiche de renseignements vous sera donnée à la rentrée prochaine de manière à y apporter les modifications survenues.

Pour les enfants arrivant de l'école maternelle et demandant leur inscriptions au **CP pour l'année scolaire prochaine** :

- le livret de famille
- la photocopie des vaccins à jour
- la photocopie d'un justificatif de domicile

**Inscriptions CE1/CE2/CM1/CM2 des enfants
arrivant d'une autre école :**

- le livret de famille
- la photocopie des vaccins à jour
- la photocopie d'un justificatif de domicile
- **le certificat de radiation** de l'école où était inscrit l'élève
- les livrets scolaires des années précédentes

**AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE A
L'ECOLE**

Le directeur